



Allez Parents  
Association Indépendante de Parents d'Elèves  
280, Domaine de Pindamonte – cidex 445  
06 330 Roquefort les pins  
Tel : 06 83 15 20 73 / 06 19 37 26 27

Monsieur LAMY  
Préfet des Alpes Maritimes  
Route de Grenoble  
06286 Nice Cedex

Le 20 janvier 2009,

Lettre recommandée avec AR

**Objet : graves dysfonctionnements à la cantine de Roquefort les Pins**

Copies à : Monsieur Rossi, maire de Roquefort les Pins, Monsieur le député des Alpes Maritimes, Monsieur le Président du Conseil général, Madame l'inspectrice du secteur de Valbonne, la DDASS

Monsieur le Préfet,

En notre qualité d'association apolitique élue de parents d'élèves des écoles publiques de Roquefort les Pins, nous souhaitons par la présente attirer votre attention sur la situation très alarmante que connaît la cantine de notre commune dans laquelle déjeunent chaque jour plus de 500 enfants.

Nous avons pris connaissance, avec grande inquiétude, **des conclusions d'un rapport établi par la DDSV suite à une inspection réalisée le 5 décembre 2008** que nous vous joignons.

Ce rapport montre, en effet, **une absence totale de respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire par la commune de Roquefort les Pins.**

A sa lecture, vous pourrez constater que la réglementation relative à la sécurité alimentaire n'est pas respectée : absence de formation du personnel, règles sanitaires du traitement des denrées négligées, inadaptation et vétusté des locaux, traitement non conforme des déchets, absence de dosage de la javel, absence de fiches d'aptitude médicale définitive pour le personnel, absence de rapport sur l'analyse de la potabilité de l'eau. Il en ressort, selon le rapport, **« un risque de contaminations croisées »**, ce que doit justement éviter la mise en place d'un plan HACCP conforme.

Par ailleurs, d'autres points, sortant de la compétence de la DDSV, ont été relevés :

- les exercices d'évacuation ou de confinement en présence des enfants n'ont pas été réalisés : notre lettre adressée à Monsieur Le Maire datée du 3 décembre 2008 demandant la date des exercices est restée sans réponse à ce jour (une copie de ce courrier a été envoyée simultanément à la SDIS de Villeneuve Loubet).
- l'exiguïté des locaux (les enfants mangent à huit sur des tables de six) déterminante en cas d'évacuation urgente des locaux.

- aucun pointage des enfants présents dans les locaux de la cantine n'est effectué car cette formalité, demandée au dernier conseil d'école, est trop lourde voire impossible à mettre en place selon la mairie et l'école : nous ne savons donc ni le nombre, ni l'identité des enfants présents dans les locaux de la cantine.
- les enfants ne sont pas en mesure de se laver les mains avant le repas puisque les lavabos ne sont pas assez nombreux dans l'enceinte de l'école et inexistantes à proximité des locaux de la cantine.
- le matériel utilisé (sauteuses, casseroles, ustensiles...) est obsolète, empêchant, certains jours, la préparation du repas prévu.
- le sol, sali par les aliments, n'est pas nettoyé entre les deux services obligeant les enfants à « piétiner » la nourriture.

Malgré plusieurs entrevues avec Monsieur le Maire et Madame Van De Velde, son adjointe aux affaires scolaires, malgré nos courriers adressés à la mairie (le dernier datant du 3 décembre remis en main propres à Monsieur le Maire) par lesquels nous avons pu attirer l'attention de nos élus sur tous ces problèmes graves, aucune action n'a été entreprise. A ce jour, nos courriers sont restés sans réponse.

Monsieur Rossi, notre Maire, et Madame Van De Velde, son adjointe aux affaires scolaires, ne semblent pas prendre la mesure de la gravité de la situation qui fait courir **un vrai danger sanitaire et physique quotidien à nos enfants**.

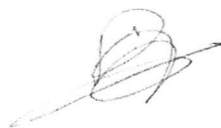
Est-il acceptable, dans un état de droit, que, sous prétexte de la construction future d'une cantine (annoncée en 2003 et promise pour 2004), la sécurité alimentaire et physique de nos enfants soit à ce point négligée et la législation en vigueur bafouée ?

Face à toutes ces aberrations qui durent depuis trop longtemps, vous comprendrez notre colère et notre détermination de parents.

Par conséquent, en votre qualité de représentant de l'Etat et dans le cadre de votre mission de contrôle de la légalité des actes des collectivités locales, nous vous demandons officiellement, **de prendre des mesures urgentes permettant de mettre nos enfants en sécurité (sanitaire et physique) à la cantine de Roquefort les Pins**.

Nous nous tenons à votre disposition pour des compléments d'informations et nous assurerons un suivi rigoureux de cette situation inquiétante.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments distingués.



Madame Delhomme Bénédicte  
Co-présidente d'Allez Parents



Madame Gonnet Caroline  
Co-présidente d'Allez Parents